

Conditions de garantie

Cette garantie est offerte par American Appliances B.V. Les réclamations au titre de cette garantie s'appliquent en plus des réclamations que vous avez en tant que consommateur en vertu de la loi. Cette garantie ne limite et/ou n'exclut aucun droit accordé au consommateur et ces termes et conditions n'affectent en aucun cas ces droits. Cette garantie est nulle si l'appareil n'est pas utilisé à des fins domestiques.

1. Tous les droits en vertu de cette garantie deviendront caduques si le consommateur ne notifie pas par écrit dans les 5 (cinq) jours après que le produit est devenu défectueux.
2. Il est à noter que chaque action vise à remplir les conditions prévues dans cette garantie et que cette garantie expire 2 (deux) ans après la date d'achat par le consommateur.
3. Veuillez noter que cette garantie prend effet à compter de la date d'achat, qui ne peut être postérieure à 5 (cinq) ans de l'achat du produit par le détaillant, qui sera tenu de fournir la documentation appropriée à ce sujet si nécessaire. Les pièces de rechange fonctionnelles doivent être disponibles pendant une période de 7 (sept) ans à l'exception des joints de porte qui doivent être disponibles pendant une période de 10 (dix) ans à compter de la mise sur le marché de la dernière unité de ce modèle, comme garanti par le fabricant.
4. L'appareil est garanti 2 (deux) ans à compter de la date d'achat. La date d'achat est indiquée sur la facture du détaillant au consommateur, qui doit également être incluse si une notification de service est faite sous garantie.
5. Par garantie, nous entendons le remplacement gratuit ou la réparation de pièces d'un appareil électroménager qui peuvent être attribuées de manière démontrable à un défaut de matériau, de conception et/ou de fabrication. La réparation ou, le cas échéant, le remplacement de la pièce n'affecte pas la période de garantie établie qui se termine après les 2 (deux) ans à compter de la date d'achat du produit.
6. Les pièces soumises à une usure normale (lampes, pièces en verre, pièces en plastique, etc.) et toutes pièces jugées défectueuses en raison d'une négligence ou d'une utilisation imprudente, d'une installation ou d'un entretien inadéquats, d'un manque d'entretien périodique, d'un entretien effectué par des personnes non autorisées, l'utilisation de pièces de rechange non originales, le transport imprudent ou, enfin, des circonstances qui ne peuvent en aucun cas être attribuées à des défauts de fabrication de l'appareil sont exclus de ces conditions de garantie. Les interventions des techniciens concernant l'installation et le raccordement au réseau électrique sont également exclues de la garantie.
7. Le fabricant décline toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait être causé, directement ou indirectement, à des personnes, des objets et toutes autres choses à la suite du non-respect de toutes les conditions et instructions décrites, en particulier les avertissements concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.
8. Après l'expiration de la période de garantie, les frais pour les heures de travail, les pièces à remplacer et le déplacement du technicien seront facturés.

9. Le remplacement de l'appareil après un défaut est exclu.

10. Toute compensation pour les produits stockés dans l'appareil électroménager qui ne peuvent pas être utilisés ou la détérioration des produits stockés suite à un dysfonctionnement est exclue.

11. Cette garantie n'est valable que pour les appareils utilisés aux Pays-Bas, en Belgique et/ou au Luxembourg.

12. Selon le «General Data Protection Regulation Implementation Act», American Appliances B.V. responsable de la gestion des informations suivantes:

Les données personnelles de l'acheteur sont enregistrées, réorganisées, stockées et gérées par American Appliances B.V. par tout traitement manuel et/ou informatique approprié à des fins fonctionnelles pour l'exécution des obligations découlant du contrat de fourniture de biens et des services par American Appliances B.V. et l'exécution des services payables au titre de la garantie du produit. La fourniture d'informations précitées est essentielle pour l'exécution des services de garantie à l'acheteur et pour se conformer à la loi. Tout refus de fournir les informations ci-dessus peut être un motif de retard dans l'identification de la personne ayant droit à la garantie ou d'entraver l'exécution des services de garantie. En ce qui concerne les actes ci-dessus, le consentement de l'intéressé est prévu à l'article 10, paragraphe 1, de la Constitution.

Le consommateur peut contacter directement American Appliances B.V.

La documentation pour l'installation, l'utilisation et la maintenance est disponible sur www.american-appliances.eu